



**HAL**  
open science

## Éternités numériques

Fanny Georges

► **To cite this version:**

Fanny Georges. Éternités numériques. Valérie Robin Azevedo. [Im]matérialités de la mort, CNRS Editions, pp.69-88, 2020. hal-03347246

**HAL Id: hal-03347246**

**<https://hal.science/hal-03347246v1>**

Submitted on 17 Sep 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Éternités numériques

## La communication numérique et la mort

Fanny Georges

Depuis<sup>1</sup> les années 1990, Internet est devenu un cadre de présentation de soi, de mise en scène de l'identité personnelle, sociale et civile des individus. En une cinquantaine d'années, ce qui était un réseau informatique confidentiel dédié à la communication militaire ou savante est devenu un cadre d'expérience de l'existence quotidienne de milliards d'internautes, une gigantesque vague d'exaltation de soi et de l'Autre. Des identités numériques *ante natam*, créées par des parents avant-même la naissance de leur enfant, aux identités numériques *post mortem*, adressées au défunt ou à la défunte, l'identité numérique centralise, numérise et valorise l'alpha et l'oméga de l'existence des individus. La vie s'éteint, l'identité numérique perdue, imperturbablement.

Face à cette non-disparition de l'identité numérique, dès 2008, alors que Myspace était l'application de réseau social la plus populaire, on observe l'apparition de commentaires tels que « RIP<sup>2</sup> » sur des profils, hommages ou souvenirs, après le décès, voire parfois régulièrement lors des anniversaires du décès. L'expression du deuil sur les réseaux sociaux numériques s'est répandue depuis, que ce soit sur le profil du défunt ou d'utilisateurs vivants, en commentaire d'une publication exprimant le deuil. Par ce geste d'annoncer la mort par les funérailles ou d'apposer un simple « repose en paix » en commentaire d'une des dernières publications, un pas hautement symbolique est franchi dans le processus d'acculturation sociale des réseaux sociaux numériques : la mort s'est immiscée dans le monde régressif des gratifications immédiates. Le monde des morts émane du monde des vivants.

### **Le surgissement grotesque de la figure du cadavre dans le monde des gratifications immédiates**

À l'instar des débats juridiques policés qui acculturent avec tact la pensée de la mort dans le domaine à forts enjeux socioéconomiques des réseaux sociaux numériques (RSN), le premier phénomène qui suit la publicisation du décès d'un contact dans un RSN est un sentiment très spécifique mêlant horreur, surprise et stupéfaction. Ces sentiments sont parfois associés à une *abjecte* (Kristeva, 1980) fascination, lorsqu'à cette occasion des révélations sont faites, que ce soit à propos de célébrités, de proches ou de quasi-inconnus, qui dévoilent une part sombre du

---

<sup>1</sup> Ce travail présente une synthèse des résultats d'un projet de recherche sur la communication numérique et la mort, débuté en 2012-2013 puis soutenu par l'Agence nationale de la recherche dans le cadre du projet ENEID (Éternités numériques : les identités numériques post mortem et les usages mémoriaux innovants du web, axe Immortalités numériques) et également par la Ville de Paris, appel Émergence (projet MINWEB, 2014-2017). Sur les aspects méthodologiques, voir Georges, F. et Julliard, V., « L'analyse sémiotique des pages de défunts sur Facebook », in S. Lecossais et N. Quemener (dir.), *En quête d'archives : bricolages méthodologiques en terrains médiatiques*, INA éditions, 2018 ; « Quand le web inscrit le mort dans la temporalité des vivants », in A. Lamy et D. Carré (dir.), *Temporalités et dispositifs de médiation*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 105-116.

<sup>2</sup> Acronyme de la formule latine *Requiescat in pace* et anglaise *Rest in peace* (Repose en paix).

défunt, comme roulé dans la fange des subtiles médisances qui se déversent ordinairement sur le réseau.

Le *cadavre* (Ariès, 1967), que l'institutionnalisation et la médicalisation de la mort étaient parvenues à mettre à distance tout au long du siècle dernier, ressurgit ainsi de façon inopinée par le truchement de son avatar.

La confrontation du sujet à la mort sur les réseaux sociaux numériques est loin d'être marginale. Leur usage surexpose, de fait, mécaniquement les individus à l'annonce de la mort. Plus les usagers ont d'« amis », plus la possibilité de confrontation à des annonces de décès s'accroît mathématiquement, que ce soit celui des « amis » ou des « amis de leurs amis »<sup>3</sup>. Bien sûr, sur Internet comme ailleurs, l'intensité du moment où l'on apprend le décès d'un proche, d'une célébrité, ou d'un quasi-inconnu, varie. Mais quel que soit le lien affectif qui unit le sujet à la personne décédée, la relation au profil d'un défunt ne peut être neutre en raison du contexte communicationnel attendu. Alors que le sujet était venu chercher détente et réconfort sur son réseau habituel, l'inexorable le saisit.

Il est de plus en plus fréquent d'apprendre le décès d'un « proche » par un « RIP » mentionné entre deux publications légères dans le fil d'actualité. Les utilisateurs y expriment alors leur choc, accru par l'absence de médiation émotionnelle. Les proches informés du décès, quant à eux, sont touchés par la photo de profil du défunt surgissant de façon répétée entre ses amis Facebook, par les « RIP » et condoléances qui noircissent leur fil d'actualité... quand, ils ne sont pas sollicités par l'application pour reprendre contact avec cet « ami » qui ne se connecte plus. Le caractère non humain de l'algorithme qui opère la ludicisation des échanges sans faire de distinction entre un utilisateur inactif ou décédé, attise cruellement le chagrin de la perte.

La fréquence, mécaniquement croissante, de la publicisation de l'information de la mort d'un contact sur les RSN peut donner le sentiment que la mort « vogue », conférant au réseau un caractère lugubre temporaire. Des vagues d'images noires placées en photo de profil, réifient l'expression du deuil pour quelques jours, quelques heures, puis sont à nouveau remplacées par les selfies usuels. Les usagers cherchent des codes pour exprimer leur douleur, mais le réseau les a accoutumés à mener de front simultanément plusieurs facettes de leur identité sociale, et leur *timeline* de publication dévoile la cacophonie de ces différents registres. Dans certains cas très problématiques et polémiques, tels que le suicide en direct, la mise en scène abrupte de la mort peut enrôler les participants dans des réactions de suicide ou de dépression en chaîne.

### **L'apposition du stigmatisme numérique de la mort**

Rien ne différencie formellement une page de défunt d'une page d'utilisateur non actif s'il n'est pas apposé de signe explicitant le décès. Lorsqu'elle est publicisée sur Internet,

---

<sup>3</sup> La probabilité d'être confronté à l'annonce de la mort s'accroît particulièrement en contexte de conflits armés ou d'attentats, où les utilisateurs signalent publiquement qu'ils sont en vie, car ne pas publier peut signifier qu'ils sont morts (Georges, F. et Lafay, M., « Quand les morts masquent les vivants. Analyse anthropo-communicationnelle d'une discussion WhatsApp commémorant le décès de Mano Dayak, héros de la rébellion touarègue », *REFSICOM*, 2017 [En ligne] : <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01575207>>.

l'annonce du décès peut être faite par mail ou sur un site dédié, mais pour toucher des destinataires inconnus de la famille, elle peut être diffusée également ou alternativement sur le réseau social privilégié par le défunt. Même si ce lieu peut paraître *a priori* incongru ou inapproprié, il répond au besoin urgent de la famille, en ces moments difficiles que sont les premiers temps du deuil, d'informer l'ensemble des personnes qui étaient chères au défunt, sans fouiller ordinateur et téléphone pour trouver leur contact.

Le premier signe apposé *post mortem*, quelle que soit sa forme, prend en charge la double fonction de déclarer et manifester la mort, opérant ainsi socialement et symboliquement la transformation du profil de l'utilisateur en profil de défunt. Stigmate au sens propre et figuré de la mort, le premier signe est le plus sensible car il prend en charge l'annonce du décès à l'ensemble du réseau du défunt, et s'adresse possiblement aux personnes très intimes comme quasi-étrangères des divers cadres concernés par son identité numérique.

L'annonce explicite et formelle du décès adopte généralement un style formulaire et neutre, reprenant celui des avis de décès et des annonces des funérailles dans la presse ou les faire-part. Certaines pages ne présentent à l'inverse qu'une sobre énonciation éditoriale : par exemple la mention « En souvenir de », insérée par Facebook suite à la procédure officielle de déclaration de décès. Mais dans la plupart des cas observés, l'annonce était faite beaucoup plus succinctement et indirectement, voire accidentellement, en commentaire de la dernière publication par un simple « Repose en paix » ou « RIP », qui déclenche lui aussi une vague de réactions en chaîne.

Les enjeux de l'annonce du décès d'un usager sur son profil ne semblent pas toujours très bien appréhendés par les dépositaires de l'annonce, qui frôle dans certains cas les limites du grotesque. Des proches annoncent les funérailles en utilisant les identifiants du défunt, sans avoir conscience de produire ainsi une mise en scène macabre du défunt annonçant lui-même ses propres funérailles sur Facebook<sup>4</sup>. Ou encore, alors que le mourant est sur son lit d'hôpital, une formulation malheureuse de soutien et de désespoir est faussement interprétée en expression du décès. Il assiste alors sur son mur à l'expression des condoléances contingentes à son propre décès.

L'annonce de la mort sur un RSN ne peut être que très difficilement dissociée du profil sur lequel elle est publiée et dont elle constitue, en quelque sorte, la continuité *post mortem*. Le profil Facebook des jeunes adultes en particulier, peut contenir des publications qui, tout en étant accessibles à l'ensemble du réseau, ne sont néanmoins pas destinées à être si largement publicisées, comme par exemple des selfies impudiques d'adolescents s'embrassant ou encore une plaisanterie potache. Par pudeur, respect ou indifférence, les usagers n'abusent habituellement pas de la possibilité qui leur est implicitement donnée de consulter de façon détaillée les informations publiques du mur de leurs « amis ». Or, l'annonce de la mort a pour effet indirect d'exposer largement le profil sur lequel elle est publiée. Les utilisateurs qui ne connaissaient pas intimement le défunt se trouvent ainsi confrontés, en cliquant sur l'icône

---

<sup>4</sup> Georges, F., « Post mortem digital identities and new memorial uses of Facebook. The identity of the producer of a memorial page », *Thanatos*, vol. 3, n° 1, 2014, p. 82-93 ; « Identité post mortem et nouvelles pratiques mémoriales en ligne. L'identité du créateur de la page mémoriale sur Facebook », *Les Cahiers du Gerse*, 2015.

associée à l'annonce du décès, à des informations gênantes qui n'auraient pas été portées à leur connaissance dans ce contexte solennel.

### **Le basculement vers l'identité numérique *post mortem***

Le décès ne signe pas la fin de l'identité numérique. La connaissance de cette information, même si elle n'est pas explicite sur le profil même, opère une transformation radicale dans la façon dont les données sont interprétées par qui a connaissance du décès. Le profil est relu dans un système de pertinence convoquant la mort, sous l'auspice du *ça a été*<sup>5</sup>. Certaines publications peuvent ainsi prendre un tour cynique qu'elles n'avaient pas, comme ce « je mourrais pour un peu d'air frais », publié quelques jours avant un accident de voiture. Il se produit un basculement sémiotique, qui fait ressurgir la réalité concrète de la mort et de la douleur dans le flux de l'exposition futile de soi propre à ces RSN. Ce qui manifestait la vie ordinaire en ses instants fugaces partagés est désormais marqué du sceau de l'irréversible absence.

À la différence de l'identité numérique, apparue par la nécessité technique d'identifier et différencier les usagers, et entretenue par une activité fréquente de l'utilisateur pour actualiser et nettoyer son identité numérique, ce que l'on peut appeler l'identité numérique *post mortem* (Georges, 2017) résulte du fait que rien ne fasse disparaître ces données.

### **Le cortège funèbre des publications numériques et le travail collectif du deuil**

L'annonce explicite du décès sur un réseau est suivie de nombreux commentaires et publications, comme si elle ouvrait symboliquement le long cortège tortueux qui va des formules pudiques de deuil comme « Repose en paix » à une expression plus intime, des souvenirs, de l'incompréhension ou de la colère. Quelle que soit la relation affective entretenue avec cette personne, l'utilisateur a la possibilité de suivre ou de s'associer. La *timeline* des « amis » et parfois le profil Facebook du défunt se transforment alors en un espace de *travail* collectif du deuil, entre douleur, torture et transformation.

Pour la plupart des contributeurs, lire les condoléances ou partager collectivement l'expression de leur propre douleur a une fonction lénifiante (Julier-Costes, 2016). Cependant, lorsque le défunt associait dans ses contacts des amis avec lesquels il entretenait des cadres de présentation de soi différents, des informations peuvent surgir sur son intimité, qui étaient jusqu'alors inconnues de certains des proches. La diffusion d'anecdotes et souvenirs parfois contradictoires ou jugés non conformes à l'image que certains se faisaient du défunt, peut provoquer des querelles en message privé pour négocier l'image définitive qui sera conservée. Des proches peuvent alors prendre l'initiative de créer une page « groupe » différente du profil, pour rendre hommage au défunt en choisissant les contributeurs. Dans certains cas très conflictuels, plusieurs pages d'hommage sont créées, défendant des images du défunt différentes.

---

<sup>5</sup> Georges, F., « La blessure de l'Homme-trace. Étude du spectrum de la page de profil », in Galinon-Méléneq, B., *Traces du corps*, tome III, Paris, CNRS Éditions, 2017, p. 125-142.

Le profil du défunt devient quant à lui, qu'il soit ou non marqué du *stigmat de la mort*, un espace de remémoration. Sa finalité communicationnelle change radicalement. *Post mortem*, il devrait pouvoir être exposé comme le cadavre en maison funéraire (Ariès, 1980). Ses amis ou contacts le *scrollent*, remontant la *timeline* de ses publications, et commentent parfois une publication très ancienne, comme s'ils trouvaient là une forme de vérité de l'être cher disparu. Certains prennent la liberté de modifier le profil lorsqu'ils ont en possession les identifiants du défunt, supprimant certaines publications, rognant certaines photos, discutant des règles éditoriales : ils se livrent à une forme de thanatopraxie numérique<sup>6</sup>.

Les technologies numériques du soi sont comparables à une *hexis* corporelle numérique<sup>7</sup>, par laquelle le sujet agit et interagit dans le monde. Cette *hexis* ne disparaît pas formellement avec le corps qui l'anime, mais cesse mécaniquement d'être animée. Pour faire leur deuil, les proches doivent la transformer symboliquement en cadavre et accepter de la laisser s'éteindre. Néanmoins, il est probable qu'aucune application ni aucun média n'encourage le sujet à faire ce deuil de cette façon : c'est en cette capacité de la représentation numérique du défunt à être animée par un tiers (un proche) que se trouvent les arguments fondamentaux du marché des éternités numériques.

### **Le reliquaire numérique**

S'il est un centre névralgique des technologies numériques, il peut se trouver en les *hypostases*<sup>8</sup> numériques, traces-reliques de la vie du défunt qui constituent la face la plus intime et la plus sensible de son identité numérique *ante mortem*. Ces hypostases rassemblent les données saisies par le défunt de son vivant : d'une part, les données en ligne, saisies par le sujet pour se représenter lui-même ou communiquer, mais également des données locales, enregistrées sur le disque dur de l'ordinateur personnel. Traces de son activité et reliques symboliques, elles manifestent la présence passée du défunt : elles réfèrent directement à sa personne et à son corps charnel dans un rapport de contiguïté indicielle. On pourrait avancer que ces hypostases seraient l'équivalent numérique des objets personnels et portraits photographiques du défunt traditionnellement conservés ou détruits par les proches selon leur culture. La gestion de ces hypostases se surajoute d'ailleurs à la celle du cadavre : on les maquille et transforme comme les thanatopracteurs transforment le cadavre en « mort serein », pour reprendre l'expression de P. Ariès (1980). Éminemment contingentes au cours de la vie des usagers, elles acquièrent une portée nouvelle et font l'objet d'une forme de fouille intense par les proches durant le travail de deuil.

Le téléphone portable et l'ordinateur personnel du défunt, supports et véhicules privilégiés de ces hypostases, deviennent des objets très importants pour l'entourage familial après le décès.

---

<sup>6</sup> Georges, F. et Julliard, V., « Profilopraxie et apposition des stigmates de la mort : comment les proches transforment-ils la page Facebook d'un défunt pour la postérité ? », *Linguas e Instrumentos Lingüísticos*, vol. 37, 2016 ; « Digital Eternities », in A. Romele et E. Terrone (dir.), *Towards a philosophy of digital media*, Palgrave Mcmillan, 2018, p. 143-163.

<sup>7</sup> Georges, F., « Sémiotique de la représentation de soi dans les dispositifs interactifs. L'hexis numérique », thèse en arts et sciences de l'art, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2007.

<sup>8</sup> Terme empreinté à la métaphysique grecque, au sens de « dépôt, sédiment ». ici, dans les interfaces numériques, il s'agit du fil d'actualité du défunt, dans lequel on cherche une publication qui nous fait nous ressouvenir.

Ces objets technologiques sont particulièrement précieux, d'une part, en tant qu'objets ayant appartenu au défunt et avec lesquels il était en contact physique répété de son vivant, d'autre part, parce qu'ils rassemblent des informations intimes et privées sur le défunt. C'est d'ailleurs en se connectant à ces objets personnels que les proches parviennent à retrouver les identifiants du défunt, qui vont leur permettre d'opérer les modifications nécessaires sur le profil.

La fouille des données personnelles du défunt est une partie intime, solitaire et secrète du travail du deuil. Probablement parce qu'elle entre en conflit avec la notion de confidentialité des données personnelles, elle n'est publiquement pas assumée par les proches, même quand ils sont de la famille. Alors que la lecture du journal intime peut être considérée comme socialement acceptable, la fouille des données personnelles présente un caractère plus sensible du fait que les traces qui en sont l'objet (en particulier l'historique de navigation ou les conversations Messenger) n'ont peut-être jamais été considérées par le défunt comme pouvant être lues un jour par quiconque. Alors que les journaux intimes consistent en une mise en narration raisonnée du quotidien du défunt, ces traces sont une information brute dont la fouille est associée à la surveillance. Elle reste dans une forme de non-dit parfaitement entendu dans l'entre soi du cercle intime. Elle n'est dévoilée qu'indirectement, lorsqu'un proche prend, par exemple, l'initiative d'intervenir et modifier le profil, et reste tacite.

En tant que porteurs de ses hypostases, les objets technologiques coutumiers du défunt présentent un caractère indiciel intense référant et effectuant un lien symbolique viscéral avec lui. Canaux de communication de son vivant, ils deviennent parfois l'épicentre du contact émotionnel avec lui après son décès. L'ordinateur est placé dans un espace qui s'apparente à un autel domestique. Certains témoins en parlent comme d'un mausolée, sacro-saint centre du travail de deuil et de conversation intérieure avec le défunt, particulièrement lorsque la cause du décès reste inexplicée. L'ordinateur pourrait contenir les paroles qui n'ont pas été entendues à temps, des motifs complexes et intimes d'une dérive progressive et qui pourrait expliquer l'inexplicable.

La profusion infinie des données, des productions textuelles et photographiques aux données plus confidentielles comme les identifiants de connexion, l'historique de navigation, le cache, s'offrent comme un univers englobant dans lequel le proche en proie au chagrin peut se réfugier et s'imprégner, encore et encore, du défunt, s'adonner à l'opération infinie de l'interprétation en se noyant dans un matériau profondément empreint de son intimité et de sa chair.

Lorsque la personne qui se livre à cette activité est le conjoint, il s'agit aussi d'une mise à l'épreuve de son attachement pour le défunt. Si elle ne plonge pas le sujet dans la désillusion, elle scelle la confirmation sans concession d'un amour sans limite. Certains proches, particulièrement les conjoints, s'approprient socialement l'appareil mobile ou le compte Facebook du défunt comme pour socialiser l'expérience de cet amour fusionnel, en signifiant socialement le refus d'y mettre un terme. Ils utilisent le téléphone portable du défunt ou son compte, comme si c'était le leur. Cette appropriation est stupéfiante pour l'entourage, appelé par le téléphone mobile du défunt pour organiser les funérailles, puis dans la communication

ordinaire. Réciproquement, l'entourage peut tacitement adhérer à cette pratique en ne changeant pas le nom du défunt en celui du conjoint dans son répertoire, comme pour accueillir chaque fois, dans sa pleine acception, cette expression désespérée du deuil. Comme la fouille des données personnelles que cela implique, cette appropriation reste dans un non-dit socialement parfaitement entendu, d'autant qu'elle se joue ouvertement aux yeux de tous.

## Éternités numériques ?

Bell note déjà en 2006 que les moines tibétains prient pour le Web, et voit en les interfaces numériques et l'informatique ambiante des cadres d'émergence de croyances et pratiques religieuses spécifiques. S'il est des croyances spécifiques qui pourraient émerger du Web, celle en l'éternité atteinte par la digitalisation de l'individu pourraient en faire partie. On ne peut que constater que des imaginaires de l'immortalité se développent dans des fictions transmédiatiques telles que *Real Human* ou *Black Mirror*. Les technologies rationaliseraient la communication avec les morts. Des théoriciens de la transcommunication instrumentale numérique considèrent Internet comme un espace habité par les esprits des défunts<sup>9</sup>. De nouveaux services, dédiés à la mort à la première personne, proposent de faire revivre les défunts à partir d'hypostases recueillies de leur vivant. Une application coréenne permet ainsi de se prendre en selfie avec un proche décédé (l'utilisateur mappe une photo de profil du défunt). Une autre permet de dialoguer avec le défunt, à partir de ses logs. Une sorte d'éternité numérique de surface semble apparaître, un degré zéro de l'immortalité encore purement algorithmique. C'est ainsi que les technologies trouvent leur voie actuellement : il s'agit d'accompagner, concrétiser et sublimer les imaginaires de l'immortalité tout en prenant des mesures pour s'assurer la propriété des données des usagers même après leur mort.

Qu'y a-t-il de plus « marchandisable » que l'éternité ? Production hautement symbolique, elle s'accommode sans peine d'une petite entorse au régime du vivant. Ce qui caractérise formellement les détournements de certains endeuillés comme des applications qui exploitent leur douleur est le projet de réanimer le défunt : en réanimant l'*hexis* du mort, en produisant de nouvelles simili-hypostases, humains et algorithmes tentent de donner présence au « passé en temps réel ». Au cours de ce processus, c'est par cette part vivante et non périssable que sont les hypostases numériques, que les morts restent entre les vivants et parviennent à une certaine forme d'éternité.

## Références bibliographiques

ARIÈS, P., « La mort inversée : Le changement des attitudes devant la mort dans les sociétés occidentales », *European Journal of Sociology / Archives Européennes de Sociologie / Europäisches Archiv für Soziologie*, vol. 8, n° 2, « Sympathy for Alien Concepts », 1967, p. 169-195.

BELL, G., « No more SMS from Jesus: Ubicomp, religion and techno-spiritual practices », in DOURISH, P. et FRIDAY, A. (eds.), *UbiComp 2006: Ubiquitous Computing*, UbiComp 2006, *Lecture Notes in Computer Science*, vol. 4206, 2006, p. 141-148.

---

<sup>9</sup> Georges, F., « Le spiritisme en ligne. La communication numérique avec l'au-delà », *Les Cahiers du numérique*, vol. 9, n° 3-4, 2013, p. 211-240.



GEORGES, F., « Digital Eternities. Post-mortem digital identity from a semio-pragmatic perspective », *Alsic* [En ligne], vol. 20, n° 1 | 2017, mis en ligne le 10 septembre 2017, consulté le 20 septembre 2019. URL : <<http://journals.openedition.org/alsic/3010>>.

JULIER-COSTES, M., « Socio-anthropologie du deuil chez les jeunes. La mort d'un ami à l'ère du numérique », in JEFFREY, D., LACHANCE, J. et LE BRETON, D. (dir.), *Penser l'adolescence*, Paris, PUF, 2016.

KRISTEVA, J., *Pouvoirs de l'horreur. Essai sur l'abjection*, Paris, Seuil, 1980.